



CONSTRUCTION DES CARROSSERIES

BAC PRO

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARRETE DU 27/04/2010
RNCP 14963

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le technicien en construction des carrosseries réalise la construction et la transformation des carrosseries et des châssis des véhicules industriels, des véhicules légers, des véhicules de loisir, des utilitaires, des remorques et semi-remorques.

OBJECTIFS

- ✓ Préparer la fabrication et participer à la conception des produits.
- ✓ Réaliser les fabrications et les assemblages.
- ✓ Implanter et installer des équipements.
- ✓ Assurer la mise en conformité et finaliser l'intervention.

DUREE DE LA FORMATION - DELAI

Le délai moyen d'accès à la formation se situe entre 1 et 6 mois. La formation se déroule sur 3 années en alternance. Début de la formation au mois de septembre. La durée moyenne par année de formation est de 20 semaines au CFA et de 27 semaines en entreprise. Réduction de la durée à 2 ans pour les titulaires d'un CAP construction des carrosseries.

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de l'entreprise dans le cadre du contrat l'apprentissage ou de professionnalisation.

MODALITES DE LA FORMATION

- Cette formation est accessible en :
- Contrat d'apprentissage.
 - Contrat de professionnalisation.


MODALITES DE VALIDATION

Les épreuves de certification comportent des évaluations en cours de formation et des épreuves ponctuelles. Ces épreuves sont écrites, orales et pratiques. La formation en entreprise est prise en compte.

PUBLICS ET CONDITIONS D'ACCES

Prérequis : aucun pour une durée en trois ans. Jeunes de 16 à 29 ans pour un contrat d'apprentissage (à partir de 15 ans sous condition d'avoir effectué une classe de 3^{ème}).

Jeunes de 16 à 25 ans révolus pour un contrat de professionnalisation (à partir de 26 ans pour des demandeurs d'emploi).

 Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Se renseigner au CFAA.

Effectif minimum : 1 – Effectif maximum : 16 par classe

LIEU ET DATES

Lieu : La formation se déroule au CFAA de Mulhouse.

Dates : Se renseigner auprès du CFAA.

CONTACTS

CFAA

21, rue Joseph Cugnot
68200 Mulhouse
Accueil : 03 89 33 18 90
cfaa@cm-alsace.fr

Secrétariat : Patricia CHARPIOT
03 89 33 18 94
pcharpiot@cm-alsace.fr

Responsable de pôle : Christophe TAGLANG
ctaglang@cm-alsace.fr

Développeurs de l'apprentissage :
developpeurs68@cm-alsace.fr

www.cfaa-mulhouse.fr - www.cm-alsace.fr

 www.facebook.com/cfaa68200

 www.instagram.com/cfaa_mulhouse

Taux de réussite

89%

Taux de satisfaction

71,3%

Taux d'insertion
professionnelle

90%

Taux de poursuite
d'étude

28%

PROGRAMME

MODULES PROFESSIONNELS

- Analyse d'un système technique.
- Préparation d'une production.
- Réalisation d'interventions en entreprise.
- Mesure contrôles, réception et mise conformité d'un véhicule.
- Intervention de contrôle et mise en conformité de systèmes mettant en œuvre des énergies.
- Economie-gestion.
- Prévention-santé-environnement.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Formation théorique effectuée en présentiel et en e-formation
- Formation pratique en plateaux techniques sur véhicules et systèmes pédagogiques de l'automobile.
- Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, constitution de dossiers (individuels ou collectifs), exposés, outils ludiques (simulations, jeux de rôle).
- Alternance entreprise / centre de formation.

MODALITES D'EVALUATION

- Évaluations en début de formation permettant l'individualisation des parcours de formation.
- Évaluations formatives effectuées durant toute la durée de la formation à travers :
 - des examens blancs.
 - des contrôles réguliers (exercices pratiques et théoriques).
- Evaluation et suivi en entreprise.

INTERVENANTS

L'équipe pédagogique est constituée de professeurs diplômés dans les disciplines enseignées et de formateurs professionnels confirmés. La liste des intervenants est disponible en contactant le CFAA.

MODULES GENERAUX

- Mathématiques.
- Sciences physiques et chimiques.
- Français.
- Histoire-géographie et éducation civique.
- Langue vivante.
- Arts appliqués et cultures artistiques.
- Epreuve d'éducation physique et sportive.

EQUIPEMENT TECHNIQUE

Moyens mis à disposition des apprenants dédiés à la formation :

- Locaux modernes.
- Matériel et équipement des plateaux techniques : véhicules pédagogiques équipés de tous les systèmes actuels, outillage manuel et informatisé de pointe pour le contrôle des structures et de la géométrie des véhicules, postes de soudure autogène, électrique et semi-automatique, outillage métallerie industrielle, aire de préparation et cabine de peinture ergonomique.
- Parc informatique : tablettes, PC portables, vidéoprojecteurs interactifs, accès à internet.
- Espace de travail personnel.



Crédit photo : Yves Trotzler

[Conditions générales de vente](#)



CENTRE DE FORMATION DE L'ARTISANAT DE MULHOUSE

APPRENTI-ARTISAN.ALSACE

• COIFFURE • TOILETTAGE •
• VENTE • AUTOMOBILE •

